

DIPLÔME D'ÉTAT

Technicien en Analyses Biomédicales



*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau BAC +3 (Niveau 6) · Titre inscrit au RNCP* (code 4862)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de cette formation sera capable de mettre en œuvre les technologies nécessaires à l'obtention des résultats d'examens de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques. Ces derniers sont à visée de prévention, de dépistage, de diagnostic, de suivi thérapeutique ou du traitement d'une pathologie ou de pathologies associées. Il participe également aux travaux de recherches fondamentales et de recherches cliniques et est capable d'intervenir sur :

- La biologie médicale,
- L'anatomie et cytologie pathologiques,
- La transfusion sanguine,
- Les thérapies cellulaires et géniques, les biobanques.

Aptitudes à l'emploi · Rigueur – Précision – Logique – Organisation – Compétences relationnelles
Intérêt pour les nouvelles technologies et les sciences – Discrétion

Compétences · Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité

- Identifier et rechercher les informations utiles pour le prélèvement et le respect des droits de la personne,
- Repérer les éléments de la prescription médicale et des antériorités utiles pour la conduite de l'examen,
- Choisir les procédures adaptées aux données récoltées et déterminer les matériels, équipements, consommables et réactifs nécessaires.

Compétences · Mettre en œuvre les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons biologiques

- Sélectionner le matériel à utiliser, mettre en œuvre et conduire l'acte de prélèvement,
- Identifier les échantillons et les situations d'urgence,
- Évaluer la conformité technique et réglementaire des échantillons.

Compétences · Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale

- Identifier et signaler les résultats d'analyse anormaux, puis présenter les résultats et renseigner le dossier de biologie médicale,
- Utiliser le système d'information du laboratoire, les logiciels d'exploitation de données et les bases de données,

Compétences · Gérer les équipements en mettant en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité

Compétences · Exploiter les données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle

Compétences · Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 à 29 ans révolus*
- Avoir validé la 1ère année du DE Technicien en Analyses Biomédicales à l'IFTLM

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Pour suivre cette formation, vous devez être vacciné contre : la DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) l'Hépatite B et le COVID-19.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez nos référents H+ :

Diane BERLUCCHI & John CHACAL - referenthandicap@ifir.fr

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin) entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de février par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site : www.ifir.fr/candidature-en-ligne

FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

Entrée en deuxième année : Septembre 2023-Juin 2025
Entrée en troisième année : Septembre 2023-Juin 2024

Durée

1 an ou 2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage en fonction de l'année d'entrée en apprentissage (environ 545H de formation en 2ème année - 360H de formation en 3ème année)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

L'apprenti suit les cours à l'IFTLM et se rend le reste du temps chez l'employeur :

- Temps à l'IFTLM de 545H en 2ème année (sur une période de 25 semaines)
- Temps à l'IFTLM de 360H en 3ème année (sur une période de 22 semaines)

Nous contacter pour plus d'informations.

Lieux de formation possibles

- IFTLM - Lyon (2ème)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Clémentine CAMIAT · 04 78 77 04 61 · ccamiat@ifir.fr



DIPLÔME D'ÉTAT

Technicien en Analyses Biomédicales



*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau BAC +3 (Niveau 6) · Titre inscrit au RNCP* (code 4862)



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

• **Diplôme d'État** de Cadre de Santé (BAC +3) : après 4 ans d'exercice, le technicien en analyses biomédicales peut accéder à un poste d'encadrement (de cadre de santé) en validant le DE de Cadre de Santé (en 10 mois).

Emplois accessibles

• **Divers secteurs** : laboratoire de biologie médicale, établissement de soins, laboratoire de recherche et développement, industrie pharmaceutique, industrie agroalimentaire, industrie cosmétique, police technique et scientifique, etc.

• **Postes** : technicien de laboratoire

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Que fait le titulaire de cette formation ?

A l'hôpital ou en laboratoire privé, le titulaire du DE Technicien en analyses biomédicales est un professionnel de santé qui effectue des analyses biomédicales permettant de prévenir ou d'identifier une maladie.

Sous la responsabilité d'un biologiste ou d'un pharmacien, il réalise des analyses de sang, d'urine ou tout autre prélèvement biologique afin d'établir un diagnostic ou suivre l'efficacité d'un traitement. Il est également chargé d'assurer la maintenance des appareils et de mettre au point des protocoles.

Le technicien en analyses biomédicales travaille en laboratoire de biologie médicale, dans un établissement de soins ou dans un laboratoire de recherche et développement. Il peut également travailler dans l'industrie pharmaceutique, cosmétique ou agroalimentaire et effectuer des analyses et des contrôles sur des produits.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES



- 14 laboratoires d'enseignements,
- Accompagnement personnalisé : effectifs à taille humaine, suivi pédagogique, tutorat, projet professionnel encadré,
- Aide à la recherche d'alternance, mise en relation avec des entreprises,
- Partage d'offres d'emplois après la formation pour les alumnis.

LA VALEUR AJOUTÉE DE L'IFTLM

L'établissement de l'IFTLM est situé au cœur de Lyon au sein du campus de l'université catholique. Il bénéficie donc des avantages du campus : restaurant universitaire, logement étudiant, associations sportives et culturelles, bibliothèque, médecine préventive...

L'IFTLM est accessible aux personnes à mobilité réduite sur tous les espaces d'enseignement et de convivialité. Des aménagements d'études et/ou d'examens sont possibles sur demande.



Établissement adapté pour les personnes en situation de handicap.

DIPLÔME D'ÉTAT

Technicien en Analyses Biomédicales



*RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau BAC +3 (Niveau 6) · Titre inscrit au RNCP* (code 4862)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

	NOM DU MODULE	MODE	DURÉE	COEFF.
DETLM 2	ACP	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Bactériologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biochimie clinique	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biochimie générale 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	English for medical professionals 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Hématologie 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Hémostase 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Immunologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Mycologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Physiologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	TP ACP	Pratique	1 examen de 1h00 1 examen de 2h00	1
	TP Bactériologie 2	Pratique	2 examens de 5h30	1
	TP Biochimie 2	Pratique	2 examens de 4h00	1
	TP hématologie 2	Pratique	1 examen de 2h00	1
	TP Hémostase 2	Pratique	1 examen de 2h00	1
	TP Immunologie	Pratique	1 examen de 2h30	1
	TP Informatique 2	Pratique	1 examen de 2h00	1
	TP Mycologie	Pratique	1 examen de 2h00	1

DETLM 3	ACP	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Bactériologie alimentaire	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Biochimie clinique 2	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Biologie moléculaire	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	English for medical professionals	Ecrit	2 examens de 1h00	1
	Hématologie 3	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Hygiène hospitalière	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Immunologie 2	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Législation	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Parasitologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	Pharmaco-toxicologie	Ecrit	1 examen de 1h00	1
	TP ACP	Pratique	1 examen de 4h00	1
	TP Immunologie	Pratique	1 examen de 3h00	1
	TP Parasitologie	Pratique	1 examen de 2h00	1
	Virologie	Ecrit	2 examens de 1h00	1

Pour être présentés aux épreuves finales du DETLM (fin de 3ème année), l'apprenti doit avoir une moyenne cumulative du contrôle continu égale à 50% de la note finale.

EPREUVES FINALES DETLM	Théorique	Ecrit	4h00	1
	Pratique	Technique	6h00 (réparties sur 2 jours)	1

Blocs de compétences

La validation se fait sur l'ensemble des modules de l'année et non par blocs de compétences.